

à soulèvement, et qui contient l'axe de rotation du système. Il On l'appelle aussi *bague* ou *hurasse*.

— Techn. Pelle dont on se sert pour enlever les boues.

BOGUE (David), ministre anglican, né à Holydown en 1750, mort à Brighton en 1825. Il fut, en 1793, un des éditeurs du *Magasin évangélique*, et contribua à la fondation de la Société des missions de Londres. On lui doit : *Considérations sur la distribution des traités religieux*, un livre sur le *Caractère inspiré du Nouveau Testament*, une *Histoire des dissidents*, etc.; enfin, un ouvrage publié en français après sa mort sous ce titre : *la Paix universelle durant le millénium* (1829).

BOGUER v. n. ou intr. (bo-ghe — rad. bog). Au jeu du bog, Faire un enjeu : *Je bogue d'un, de deux jetons. Celui qui ne veut pas bogue se retire du jeu en abandonnant sa mise.* Il On disait et on écrivait autrefois *BOQUER*.

BOGUER v. a. ou tr. (bo-ghe — rad. bague). Agric. Faire mûrir sur la paille : *Boguer des fruits.*

BOGUET s. m. (bo-ghe). Syn. de *BOGHEI*.

BOGUET (Henri), grand juge de la terre de Saint-Claude à la fin du xvi^e siècle. Outre une *Vie de saint Claude* (1591), et un *Commentaire latin* sur la coutume du duché de Bourgogne (1604), il publia un livre intitulé : *Discours des sorciers, avec six avis en fait de sorcellerie* (Paris, 1600, in-80). Ce dernier ouvrage est curieux, en ce qu'il montre sur quels faibles indices on condamnait alors les malheureux qu'on soupçonnait d'avoir des rapports avec le diable.

BOGUETTE s. f. (bo-ghe-te). Agric. Nom vulgaire du blé sarrasin.

BOGUISTE s. m. (bo-ghe-ste — rad. bogue). Argot. Horloger, faiseur de bogues ou de montres.

BOGUPHAL, chroniqueur polonais, évêque de Posnanie, mort en 1253. Il a écrit en latin une *Chronique de Pologne*, où sont racontés tous les événements importants jusqu'à l'an 1253, et qui a ensuite été continuée par Godislas Baesko.

BOGUSLAWSKI (Albert), auteur et artiste dramatique polonais, né en 1752, mort en 1829, fut le véritable créateur de l'art théâtral dans sa patrie. Nommé en 1790, par le roi Poniatowski, directeur du théâtre royal, il composa lui-même son répertoire, en traduisant du français, de l'anglais, de l'allemand, de l'italien et de l'espagnol, les pièces les plus en vogue, puis des opéras, et introduisit la musique italienne sur la scène polonaise. En 1809, il fonda à Varsovie une école dramatique. Il a composé un grand nombre de pièces de théâtre, qui ont été réunies pour la plupart sous ce titre : *Dziela Dramatyczny* (Varsovie, 1820, 9 vol. in-80).

BOGUSLAWSKI (Palm-Henri-Louis DE), astronome allemand, né à Magdebourg en 1789, mort en 1851. Il servit comme officier d'artillerie depuis 1806 jusqu'à la bataille de Waterloo. Nommé en 1829 conservateur et, en 1831, directeur de l'observatoire de Breslau, il a surtout observé les comètes et il découvrit en 1834 celle qui porte son nom. On a de lui un recueil astronomique, *l'Uranus* (Glogau, 1846-1848, 3 vol.).

BOHACZ (Thomas), graveur autrichien, né à Olmutz, obtint à Vienne le titre de graveur de l'université et mourut en 1764. On cite, parmi les pièces qu'il a exécutées au burin : une *Sainte famille* et un *Saint-Jean Népomucène*.

BOHADE s. f. (bo-a-de — rad. bæuf). Féod. Corvée de deux bœufs ou d'une charrette, due par certains vassaux, pour le transport des vins ou la culture de la vigne du seigneur.

BOHADSCH (Jean-Baptiste), médecin et naturaliste allemand, mort en 1772 à Prague, où il occupa une chaire de botanique et d'histoire naturelle. Il a publié en latin et en allemand plusieurs ouvrages dont voici les principaux : *Dissertatio de utilitate electricitatis in arte medica* (Prague, 1751, in-40); *Description de quelques plantes découvertes dans un voyage triennal en Bohême, plantes qui peuvent être utiles dans l'économie domestique et l'art de la teinture* (Prague, 1753); *Exposé de l'avantage peu commun que le royaume de Bohême peut retirer annuellement des végétaux* (1758); *De quibusdam animalibus marinis eorumque proprietatibus* (1761); *De l'usage du pastel dans l'économie domestique* (1766).

BOHADSCHIE s. f. (bo-ad-chi — de Bohadsch, n. pr.) Echin. Genre d'échinodermes, voisin des holothuries, comprenant plusieurs espèces imparfaitement connues, qui vivent près des côtes de l'île Célèbes.

BOHA-EDDAULAH ou **BOHE-EDDAULAH**, prince de Bagdad, de la dynastie des Déilémites, mort en l'an 1012 (403 de l'hégire). Il agrandit ses Etats par la conquête de Fares, du Kerman et de l'Ahwaz.

BOHA-EDDIN ou **BOHADIN** (Aboul-Mahassen Youssouf Ibn Scheddah), historien arabe, né à Mossoul en 1145, mort en 1232. Son véritable nom était Youssouf, et la dénomination de *Boha-Eddin*, sous laquelle il est surtout connu, est un surnom honorifique, qui signifie *Gloire de la religion*. Il s'était adonné avec

ardeur à l'étude du Coran, de la jurisprudence et des traditions de l'islamisme, lorsqu'il partit vers 1172 pour Bagdad. Il entra comme répétiteur dans le collège de Nidham-al-Mouk, puis fut nommé en 1174 professeur à Mossoul. Ayant entrepris en 1187 le pèlerinage de Médine et de La Mecque, Boha-Eddin résolut de visiter en même temps Jérusalem en passant par Damas. Il se trouvait dans cette dernière ville lorsque le célèbre sultan Saladin, qui avait entendu parler du savant professeur, le manda près de lui et le nomma bientôt après juge de l'armée, puis juge de Jérusalem. A partir de cette époque, Boha-Eddin vécut à la cour du sultan et fut chargé de quelques missions importantes, notamment auprès du calife de Bagdad. Après la mort de Saladin, il alla habiter près d'un de ses fils, Al-Melik, à qui était échue la principauté d'Alep, et devint cadi de cette ville. Il y passa les dernières années de sa vie, y fonda à ses frais un collège, ainsi qu'une école destinée à l'enseignement des traditions musulmanes, et fut enterré dans une chapelle qu'il avait fait construire lui-même. Boha-Eddin a composé : un *Traité de la guerre sacrée*, dont il fit hommage à Saladin lors de sa première entrevue avec lui, et dans lequel il groupait les raisons qui devaient pousser les mahométans à faire la guerre à tous les peuples qui ne professent pas leur religion; un traité intitulé : *Ressource des magistrats dans les questions obscures*, dans la préface duquel se trouvaient relatées diverses circonstances de sa vie. Ces deux traités ne nous sont pas parvenus, mais il nous reste de lui un ouvrage d'un haut intérêt pour l'histoire des croisades, c'est la *Vie de Saladin*. Ce livre curieux a été publié en arabe et en latin par Schultens, sous le titre de : *Vita et res gestæ sultani Saladini* (Leyde, 1732, in-fol.).

BOHAIN, ville de France (Aisne), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. de Saint-Quentin, sur le canal des Torrents; pop. aggl. 4,671 hab., pop. tot. 5,051 hab. Fabriques de châles, gazes, mérinos, horlogerie. Située au milieu des bois, cette ville était jadis une place forte, dont Philippe-Auguste s'empara en 1181; elle fut prise par les Anglais en 1329 et en 1523, et reprise par La Trémoille la même année. En 1703, Louis XIV érigea en comté le domaine de Bohain. Ruines du château du comte de Saint-Pol, connétable de France, décapité sous le règne de Louis XI.

BOHAIN (Alexandre-Victor), littérateur français, né à Paris en 1805, mort dans la même ville en 1856. Il abandonna l'étude du droit, et acheta en 1827, pour 30,000 francs, la propriété du journal le *Figaro*, dirigé alors par Lepeletier de Saint-Alme, qui, lui-même, en était devenu acquéreur moyennant la somme de 300 francs. Bohain donna une direction politique à ce léger *Figaro*, auquel l'esprit littéraire eût dû suffire, et il contribua dans la mesure de ses forces à cette guerre de plume qui hâta la chute du roi Charles X. Bohain signa la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet-1830, et fut nommé ensuite préfet de la Charente. Il fut un des quatre écrivains qui obtinrent la faveur d'exploiter concurremment le Vaudeville, le Gymnase, les Variétés et les Nouveautés, et il dirigea ce dernier théâtre pendant quelque temps. Après la mort du *Figaro* et l'éphémère exploitation de son privilège dramatique, Bohain fonda, en 1833, *l'Europe littéraire*. Il fut aussi éditeur du *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, par Napoléon Landais, publié en 1834, et enfin du *Courrier de l'Europe*, journal français qu'il fonda lui-même à Londres. Le 3 novembre 1831, il fit jouer à l'Odéon *Mirabeau*, drame en cinq actes et en prose. Cet ouvrage offrait quelques belles scènes, mais il n'excita qu'un intérêt assez faible. Le succès fut vivement contesté, et la pièce disparut de l'affiche après la troisième représentation, malgré le talent déployé par Frédéric-Lemaître dans le rôle de Mirabeau.

BOHAIRE-DUTAIL, littérateur et auteur dramatique français, né à Reuil près de la Ferté-sous-Jouarre, vers 1750, mort en 1825, était, avant la Révolution, avocat au parlement de Paris; le peu de succès qu'il eut au barreau et son goût pour les lettres le poussèrent à devenir écrivain et à composer des pièces pour le théâtre, mais il ne put jamais s'élever au-dessus de la médiocrité. Nous nous bornerons à mentionner : *Eulalie* ou les *Préférences amoureuses*, drame en cinq actes (1777); le *Siège de Paris* et les *vers de la Henriade distribués en une tragédie* (1780); *Jésus-Christ ou la Véritable religion*, tragédie en vers (1792); la *Nouvelle Héloïse*, tragédie (1792); les *Mondes de Fontenelle* ou les *Amours de Nelson* et de *Céphise*, poème en six chants (1814), etc.

BOHAN (François-Philippe LOUBERT, baron DE), tacticien français, né à Bourg en 1751, mort en 1804. Il suivit d'abord la carrière militaire et parvint au grade de colonel de dragons, puis à celui de major général de la gendarmerie. Il a publié un ouvrage remarquable intitulé : *Examen critique du militaire français* (3 vol. in-80); le troisième volume, contenant les *Principes pour monter et dresser les chevaux de guerre*, fut ensuite réimprimé à part. On lui doit encore un *Mémoire sur les haras considérés comme une nouvelle richesse de la France*, etc.

BOHAN (Alain), conventionnel, né à Hanvec (Finistère), mort en 1815. Il vota la mort du roi avec appel au peuple, fut un des soixante-treize signataires de la protestation contre le 31 mai, siégea aux Cinq-Cents, puis se fixa à Rennes, où il se fit une certaine réputation comme avocat consultant.

BOHÉ ou **BOÉ** adj. m. (bo-é — de *Bohé*, nom d'une montagne de la Chine où l'on récolte beaucoup de thé). Comm. Sorte de thé noir de Chine : *Thé bohé*. Il On dit aussi *bohéa* et *thé bohé*.

BOHEMAN (Charles-Adolphe ANDERSON), personnage mystérieux, né en Suède en 1770, mort vers 1830, quitta fort jeune son pays et y revint inopinément en 1802, possesseur d'une fortune considérable dont personne ne connaissait la source. On supposait qu'il la devait à des moyens peu honorables, et on l'accusait, soit d'avoir volé l'écrin de la reine Marie-Antoinette, au moment où la famille royale s'enfuit de Paris (Boheman était alors attaché comme secrétaire au comte de Fersen), soit d'avoir soustrait à un riche Anglais une cassette renfermant sa fortune et ses papiers; mais aucune de ces accusations n'a pu être prouvée. Ce qui est certain, c'est que Boheman était affilié à la secte des illuminés, qu'il se donnait le titre de chef des *Frères asiatiques*, qu'il revint en Suède pour épouser une jeune fille pauvre avec laquelle il s'était fiancé avant son départ, qu'il était d'un commerce agréable, et que sa bienfaisance envers les nécessiteux et les établissements publics était sans bornes. Par ses profondes connaissances des mystères cabalistiques, il réussit à dominer beaucoup d'esprits faibles; il exerça même une grande influence sur de hauts personnages, entre autres sur le duc Charles, qui avait une tendance marquée vers l'illuminisme. Craignant qu'il ne parvint aussi à envelopper le roi dans ses filets, on le représenta comme un homme politiquement dangereux, ce qui détermina Gustave-Adolphe à l'exiler. Ayant obtenu, après la révolution de 1809, la permission de rentrer dans le royaume, Boheman y reprit bientôt tout son crédit sur son ancien protecteur, alors le roi Charles XIII; mais, en 1814, victime de nouveaux et injustes soupçons, fomentés par des ennemis jaloux, il fut arrêté et conduit hors de la frontière. En vain réclama-t-il contre ce traitement arbitraire, on ne l'écouta point. Il se retira en Allemagne, où il passa le reste de sa vie.

BOHÈME, royaume autref. indépendant, aujourd'hui réuni à l'empire d'Autriche et faisant, avant la guerre de 1866, partie de la Confédération germanique; compris entre 48° 30' — 51° 5' lat. N. et 9° 45' — 14° 25' long. E.; borné au N. par la Saxe et la Prusse; à l'E., par la Moravie; au S., par l'Autriche propre, et à l'O., par la Bavière; étendue : du N. au S., 269 kil.; de l'E. à l'O., 311 kil.; périmètre, 1,278 kilom.; superficie, 52,365 kilom. carr.; 4,721,313 hab., dont les trois quarts appartiennent à la race slave, établis surtout dans la partie orientale; les Allemands forment, avec les juifs, le reste de la population. Cap. Prague.

— *Orographie et hydrographie*. Le territoire de la Bohême, quadrilatère irrégulier, forme un plateau élevé qui s'incline vers le N., et qu'enferme une ligne continue de montagnes : le Fichtelgebirge et l'Erzgebirge au N.-O., les monts de Lusace au N.; le Riesengebirge au N.-E.; les Sudètes et les monts de Moravie à l'E. et au S.-E., et le Bohmerwald à l'O. Entre l'Erzgebirge et le Riesengebirge se trouve la gorge par laquelle s'écoule l'Elbe; c'est la seule interruption que présente la ceinture de la Bohême. Les points culminants de ces diverses chaînes sont : dans le Fichtelgebirge, le Schneeberg, 1,040 m.; dans le Bohmerwald, le Heidelberg, 1,409 m.; dans la chaîne du Riesengebirge, le Schneekoppe, 1,646 m.; enfin dans les montagnes de Moravie, les pics dominants ne dépassent pas 1,000 m. Toutes ces chaînes projettent dans l'intérieur du pays de nombreux contre-forts qui le sillonnent dans tous les sens et forment plusieurs vallées, dont les principales sont celles de l'Elbe et de la Moldau, les deux seules rivières navigables de la Bohême. Plusieurs autres cours d'eau moins importants, recevant le superflu de beaucoup d'étangs, arrosent et fertilisent le sol, ce sont : la Sazawa, la Luschnitz, l'Ottawa et la Beraun, affluents de la Moldau, qui se jette elle-même dans l'Elbe, près de Melnik; l'Isér, l'Aupe, la Mettau, l'Adler, l'Eger et la Bila, autres affluents de l'Elbe.

— *Climat*. Le climat de la Bohême est généralement salubre; la température moyenne est de 7° 5 centigrades; cependant la configuration du sol contribue beaucoup à produire des phénomènes particuliers; ainsi, le froid est plus âpre dans les parties montagneuses du sud que dans le nord. Les vents de l'O., du S.-O. et du N.-O. dominent le plus souvent, secs en hiver, mais accompagnés de pluies en été; ceux de l'E. et du N.-E. amènent presque toujours des orages.

— *Constitution géologique et productions minérales et agricoles*. La conformation géologique du pays varie fréquemment avec la forme extérieure du sol. Les parties méridionales, plus élevées que celles du nord, sont composées de masses de granit, de syénite et de gneiss; les parties centrales, entre Prague et Klattau, présentent du porphyre à base de quartz, du quartz schisteux et micacé,

et enfin de l'argile schisteuse de calcaire primitif; à l'ouest, dans le bassin de l'Elbe, des masses de craie. La Bohême septentrionale offre encore une plus grande variété dans sa constitution géologique : le grès prédomine au N.-E. de l'Elbe, tandis qu'au N.-O. il alterne avec un sol rouge et une couche tertiaire de molasse; dans le Fichtelgebirge, on retrouve les formations primaires du sud mêlées de schiste micacé. De plus, partout, dans cette région, les produits volcaniques percent au travers des masses basaltiques.

Les productions du règne minéral sont depuis bien des siècles l'une des richesses de la Bohême. Les mines de Joachimstal donnent annuellement, outre une petite quantité d'or, 8,400 kilogr. d'argent; les plus productives sont ensuite celles de Przibam; dans l'Erzgebirge, on exploite des mines d'étain qui produisent 490 quintaux métriques par an. Des forêts on retire beaucoup de potasse et de goudron; des sources alcalines et amères, on extrait de la magnésie, des sulfates de soude et de magnésie. Partout on rencontre de la pierre meulière, de la pierre de taille, du marbre et du graphite; dans plusieurs localités, de l'alun, du soufre, du zinc, du bismuth, du cinabre, du quartz, des grenats, des améthystes, des topazes, des saphirs, etc. Le fer et la houille abondent et sont exploités sur plusieurs points. Ce pays manque absolument de sel; mais, par contre, il possède un grand nombre de sources minérales chaudes et froides, qui alimentent des établissements de bains, renommés parmi les plus célèbres de l'Europe. Les plus connus sont ceux de Marienbad, Carlsbad, Teplitz et Sedlitz.

L'activité des habitants, secondée par la fertilité du sol, sait multiplier les productions du règne végétal. Après les céréales, qui sont la récolte principale du pays, viennent les pommes de terre, beaucoup de fruits, lin et houblon de qualité supérieure et particulièrement recherchés. On y récolte aussi du maïs, de la garance, du colza et d'autres graines oléagineuses. La vigne donne des produits estimés, mais peu considérables; on ne la cultive que dans la vallée de l'Elbe, depuis Melnik jusqu'à Aussig, et dans les environs de Prague. Les pâturages sont excellents; mais l'élevage du bétail est peu soignée, on la néglige pour celle de la volaille et des vers à soie. Les forêts donnent annuellement plus de 18 millions de stères de bois, et sont peuplées de gibier : lièvres, lapins, faisans, perdrix, etc. Les animaux sauvages, tels que loups, ours, chats sauvages, disparaissent à mesure que le pays se cultive; mais on rencontre beaucoup de blaireaux, de hamsters, etc.

— *Industrie et commerce*. La Bohême est depuis longtemps, par son industrie, un des gouvernements les plus importants de l'empire d'Autriche. Les districts du N. et du S.-E. sont comme un immense atelier de filage et de tissage, d'où sortent des toiles qui jouissent d'une réputation méritée; la fabrication des dentelles, des glaces, des verres, du papier, des rubans et de quelques articles en métal donnent des produits recherchés sur tous les marchés de l'Autriche. La verrerie de Bohême, si connue de toute l'Europe, occupe plus de 50,000 ouvriers; enfin, la faïence, la porcelaine, les cuirs, quelques produits chimiques, la taille des pierres fines et les ouvrages en bois donnent du travail à plus de 200,000 artisans. Le commerce, favorisé par la position centrale de ce pays entre le nord et le midi de l'Allemagne, par plusieurs établissements de crédit et par d'excellentes et nombreuses voies de communication, exporte annuellement pour 47,500,000 francs de produits et n'en importe que pour 39 millions de francs. Les exportations consistent en produits du sol et de l'industrie déjà énumérés, les importations en denrées coloniales; à ces deux branches du commerce vient s'ajouter le transit des marchandises entre le Nord de l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche et l'Italie.

— *Institutions et organisation administrative*. La Bohême forme un gouvernement provincial de l'empire d'Autriche; elle a le titre de royaume et jouit de certains droits politiques qui lui sont particuliers. Ce royaume est héréditaire dans la ligne masculine et féminine de la famille impériale; mais, en cas d'extinction, les états de Bohême ont le droit d'élire un roi. La capitale, Prague, a le privilège d'être la ville où les empereurs d'Autriche se font couronner rois de Bohême; le titre de grand burgrave est donné au chef du gouvernement provincial. La population se divise en quatre classes : les nobles, les propriétaires libres, les bourgeois et les paysans. Les nobles, exerçant tous les droits seigneuriaux d'administration, de police et de justice, ne peuvent être astreints au service militaire et remplissent exclusivement certains emplois; les propriétaires libres possèdent des propriétés non vassales, mais ne peuvent exercer aucun des droits seigneuriaux; les bourgeois habitants des villes sont régis par leurs municipalités et ont la faculté de posséder des propriétés libres et d'exercer des métiers et professions; les paysans, dont la plupart sont vassaux, doivent à leur seigneur une redevance en argent et en corvée, mais ils ont la jouissance viagère de la propriété sur laquelle ils sont établis. Les trois premières classes peuvent envoyer des députés à l'assemblée des états, qui se compose de quatre ordres : clergé, haute noblesse, basse noblesse, bourgeoisie,